

Dénominations des argot en France

ALICIA ROFFÉ
UNIVERSIDAD DE MÁLAGA

PANORAMA DES LANGUES SPÉCIALES

Nous concevons les argots comme des langages de groupe social utilisés cryptiquement de façon habituelle. Les seuls qui remplissent cette condition sont le langage des malfaiteurs et des métiers ambulants existants jadis.

Le nom français donné à ce genre de parlars a été adopté universellement pour faire référence à celui de la pègre, mais chaque pays possède des noms particuliers. Et cette adoption ne semble pas s'être faite avant le XIX siècle, au moins en Espagne, où la première attestation date de 1905, dans le *Diccionario de argot o lenguaje jergal gitano, delincuente, profesional y popular*, de Luis Besses.

Les marginaux se sont exprimés au moyen des jargons suivants:

- *germanía* (*algarabía, jácara, jacarandaina, jacarandina, jarandina, jerga, junciana*) (XV-XVII s.); *caló* (XVIII-XIX s.); *taleguero, caliente, ou calorro* (XX s.) [Espagne] (Roffé, 1989).

- *cobertanza; lingua furbesca ou furbesco; gergo* [Italie]

- *calao* [Portugal]

- *cant; slang* [Grande Bretagne]

- *bargoens* [Hollande]

- *kokemloschen; sondersprachen; rotwelsch* [Allemagne]

- *smechereasca* [Roumanie]

- *coa* [Chili]
- *replana* [Pérou]
- *gyria* [Brésil]
- *caló*; *sirigonia* [Mexique]
- *cocoliche*; *lunfardo* [Argentine]
- *ghos* [Maroc], etc.

D'autres langages sont employés d'ordinaire à des fins d'opacité, ce sont les parlers des travailleurs itinérants pratiquant des métiers qui ont eu leur essor du XV au XVII s., et qui ont duré jusqu'à la fin du siècle dernier. En Espagne, on a eu: le *bron*, des raccommodeurs de vaisselle asturiens et des chaudronniers de Miranda de Ebro (Avilés); le *burón*, des vendeurs ambulants de El Bierzo (León); le *barallete*, des aiguseurs de couteaux d'Orense (Galice); la *gacería*, des marchands de bétail et de herses de Cantalejo (Ségovie); la *garisma*, des carriers et des tailleurs de pierre de Pontevedra, etc. (cf. Roffé, id.).

Ce qu'on nomme *parlers branchés*, ou *néo-argots* (François-Geiger, 1987: 3) c'est-à-dire, les langages des jeunes, ne sont pas employés cryptiquement devant les non-initiés, et ils ne doivent donc pas être inclus dans la catégorie des argots, mais dans celle des *jargots* (Sourdôt) ou *langages sectoriels*, qui surgissent chez des locuteurs partageant les mêmes activités, et qui en ont besoin, principalement, pour rendre l'expression plus rigoureuse ou ludique.

Le nom du parler des adolescents marginaux espagnols des grandes villes était autrefois le *cheli* ou langage *pasota*, *rockero* ou '*del rollo*' (Rodríguez González, 1989: 140). Il s'est partiellement fondu avec le langage familial à partir des années 80 environ, mais la prononciation ainsi que les termes qui le caractérisent subsistent encore chez quelques sujets.

On trouve un jargon célèbre en France, le *brution*, des élèves du Prytanée militaire de La Flèche (appelé *Brutium* par la discipline qu'on y appliquait, et dont l'étymon serait 'brute', comme l'indique Esnault, qui atteste *brution* en 1830). Nous connaissons une dizaine de mots de ce langage grâce à Jean-Marc Lecoq (1987), élève de cette école de 1964 à 1967 (cf. aussi Sourdôt, 1991, et Roffé, 1992, 1993).

La dernière sous-classe des langues spéciales -à part les argots et les jargots- est celle des *langages scientifiques et techniques*, qui se différencient des autres parlers parce que, généralement, ils ont une base étymologique gréco-latine. En didactique des langues, ils reçoivent des dénominations aussi intéressantes que celles qu'on vient de mentionner:

langue ou langage [français, anglais...] de spécialité, pour publics spécialisés, fonctionnel, instrumental ou professionnel (Henaou, 1989: 19).

LES NOMS DES ARGOTS

1. LES ARGOTS DES MALFAITEURS

Chacune des appellations -sauf les deux dernières que nous allons citer- représente généralement une étape de l'argot qui diffère des périodes précédentes. Ce sont, dans l'ordre chronologique:

1.1. Jargon

C'est la première dénomination de l'argot des malfaiteurs, attestée avec ce sens en 1270. En 1175-1185, le mot qui évoluera vers l'actuel "*jargon*" signifie «langue étrangère et inintelligible»; puis, vers 1180, *gargun* a le sens de «gazouillement des oiseaux» (Imbs, 1974 - 91) dans les *Fables* de Marie de France (cf. Colin, Mével et Leclère, 1990: 344). Plus tard, au XIII^e siècle, il signifiera «verbiage», selon la même source. Au XIV^e siècle, le terme cité désignera le lexique des vendeurs ambulants. Il s'agit d'un vocable qui a eu les variantes qui suivent jusqu'au XVI^e s.: *jargoun*, *gargon*, *ghargun*, *gergon*, *gorgon* (Huguet, 1925). En 1562, il désigne «le langage des mendiants professionnels» (Esnault, 1965). Au XVIII^e s., d'après Esnault (id.), il fait référence, chez les imprimeurs, à un «vocabulaire professionnel non technique». En 1867 (Poitevin), *jargon* fait allusion à un langage employé par les délinquants et les gitans; chez Furetière, en 1690, on le définissait ainsi: «langue factice, dont les gens d'une même cabale conviennent, afin qu'on ne les entende pas, tandis qu'ils s'entendent bien entr'eux: tel est le *jargon* de l'Argot des Bohémiens, qui est composé pour la plus grande partie de mots tirés du grec» (Furetière, 1978).

De nos jours, on l'utilise, entre autres, pour désigner un «code linguistique particulier à un groupe socio-culturel ou professionnel, à une activité, se caractérisant par un lexique spécialisé», selon le *Trésor de la langue française*.

Le terme cité a connu les variantes apocopées:

- *jar* ou *jars*, qui ont eu le sens d'argot de malfaiteurs en 1836 chez Vidocq (cf. Esnault, id.).
- *jarg* ou *jargue*, en 1844 [Dictionnaire complet anonyme] (ibid.).

A l'heure actuelle, pour les argotologues et les sociolinguistes, *jargon* est tenu pour synonyme de langage spécial, et il peut faire référence aussi aux parlars scientifiques et techniques; mais il n'équivaut nullement à *argot*, comme le prétendent la plupart des dictionnaires, qui ne font que refléter l'usage des non spécialistes.

1.2. Jobelin

En 1489, il fait référence à un langage secret dans le titre suivant: *Jargon ou Jobelin du Maistre François Villon*. Pour Dauzat (1929: 10) -comme pour Sainéan (1972)-, c'est «la langue des "jobs"»; c'est-à-dire des niais; entendons: de ceux qui faisaient les benêts pour mieux tromper leurs dupes.»

1.3. Blesquien

C'est le nom de l'argot à partir de 1596 dans la *Vie généreuse*. Il dérive de *blèche*, «vocabulaire des merciers» et «mercier colporteur» (Esnault). Dauzat (id.) et Sainéan (id.: 133) croient à une étymologie normando-picarde: *blesque*, "propr. sot, niais, ou qui se prétend tel pour mieux attraper les autres." Une des variantes de cette dénomination serait *blèquien*, d'après Esnault, mais la graphie *blesquin* apparaissant dans l'édition de 1612 de la *Vie généreuse* est fautive, comme le remarque l'auteur cité. Néanmoins, Dauzat n'a connu que la dernière version et c'est celle qu'il a adoptée.

1.4. Narquois

Désigne l'«argot, jargon des voleurs» au XVII s.; il est attesté chez Cotgrave (1611) par exemple, selon le T.L.F. Et il a signifié «soldat vagabond et qui mendie» (Tabourot, v. 1590)" (Esnault). L'étymon en est *narquin*, qui a le même sens et qui vient d'*arquin*, par agglutination de l'article *un* (T.L.F.).

1.5. Baragouin

Dans le même dictionnaire de Cotgrave, on l'applique au jargon du milieu, mais ce n'est qu'une extension de sens (Dauzat, *ibid.*).

1.6. Artis

Il s'applique en 1677 (Dassoucy) au parler des mendiants, d'après Esnault. C'est une variante d'*arton*, pain, un des mots les plus usités dans leur langage (Sainéan, 1973: 275), qui provient du vocable grec *arton* (à égale forme et signification) (Esnault, 1965: 10).

On trouve les variantes suivantes: *larty*, avec l'article soudé, chez Dassoucy (*id.*), selon Esnault (*ibid.*) et Sainéan (*ibid.*), et aussi *artic* (Lermina et Lévêque, 1900).

1.7. Bigorne

Il fera partie de la locution, *rouscailler bigorne*, «jargonner», en 1628, dans le *Jargon de l'Argot réformé* (Sainéan, 1973: 288), mais il n'apparaît seul que dans une chanson du XVIII s. (cf. Esnault). Les étymologies proposées se penchent préféremment pour une origine latine: *bicornis*, «qui a deux cornes» (T.L.F.), c'est-à-dire, une forme irrégulière, comme le jargon, qui réalise une «déformation de la langue courante».

1.8. Argot

Ce sera le nom du parler du "milieu" au XVIII siècle, à partir de 1701, selon le T.L.F. L'étymologie en est obscure, la plus vraisemblable étant celle de Bloch et Wartburg, qui le font provenir d'*argoter*, «se quereller», dérivé de l'ancien français *argoter*, «chicaner» et celui-ci du latin *ergo*, 'donc'.

Comme au XVIII s., au XIX, *argot* signifie: «Langage de convention en usage parmi les gens d'une même profession» (cf. T.L.F. et Poitevin, 1867: 184). Le Littré (1974: 287) supprime toute allusion à un parler conventionnel. L'acception de "vocabulaire qui n'est pas dans le «Dictionnaire»" date de 1898 (Esnault). De nos jours, *argot* nomme le

langage d'un groupe social ou professionnel, de même que certains parlars codés (T.L.F.). Comme le remarque Mounin, il «peut désigner également des formes relâchées, familières, grossières, etc.» (Mounin, 1974). Cette dernière acception -courante dans le peuple-, est impropre, et elle n'est pas acceptée de tous les spécialistes.

A l'origine (en 1628, dans le *Jargon de l'Argot* de Chereau), ce terme a désigné la «mendicité», le «monde des mendiants» et le «vocabulaire de mendiants», selon Esnault. Cet auteur en a trouvé les variantes qui suivent dans l'argot des malfaiteurs: *argomuche* (1901-1960), *arguemuche* (1899), *arguche* (1827), *arguse* (1844), et, en largongi: *arlogaille*, et *arlogaime* (1901), *arlogig* et *arno-du-go* (1897).

La célèbre argotologue Denise François (1989: 27), directrice du Centre d'Argotologie de la Sorbonne, a défini les argots avec justesse comme «parlers de communautés restreintes utilisés à des fins cryptiques». Nous y avons ajouté que cela se fait habituellement, et non pas éventuellement.

1.9. Breton

Comme *baragouin*, il n'a pas perduré. On prend le *breton* comme «symbole d'une langue incompréhensible», selon Colin et al. (1990). Les bandits d'Orgères ont employé ce terme dès 1795 (Esnault).

1.10. Langue verte

Il s'agit d'une expression qui a désigné l'«argot des joueurs» chez Francisque Michel, en 1856 (T.L.F.). Delvau (1866) reprend la même signification en ajoutant une nouvelle acception: «argot», dans un sens très large: «juxtaposition de français néologique «non mûri» et d'argots obscurs».

1.11. Latin

Il fait référence à l'argot, en 1827, dans un dictionnaire "latin-français", intitulé ainsi par l'auteur, parce qu'il considère l'argot, de même que le latin, accessible aux initiés exclusivement (Sainéan, 1973: 384).

2. LES ARGOTS DES MÉTIERS AMBULANTS

Le changement des conditions économiques a provoqué la disparition de ces métiers -ambulants et/ou saisonniers- et, par conséquent, de leur langage, lorsqu'ils en possédaient un qui les caractérisait. Ce sont: Le *mormé* (XVII-XVIII s.), des fondeurs de cloches picards et lorrains; le *mourmé*, (1880) des maçons et des tailleurs de pierre de Samoëns, en Savoie; le *bellaud* (var. *bello*, *belo*, *bellod*) des peigneurs de chanvre de Saint-Claude, qui a été attesté dès 1867; le *Terratsu* ou la *terratsene*, des maçons (1869) et des tailleurs de pierre, de la Tarentaise; le *terratchu*, des colporteurs de Tignes; le *terrachu*, des maçons, des tailleurs de pierre et des peigneurs de chanvre (séranceurs) de Sainte-Croix, et des ramoneurs de Serraval (Savoie); le *faria*, des ramoneurs de la vallée d'Annecy; le *ménédigne*, des maçons et des tailleurs de pierre de Morzine (Savoie); le *foyau* des maçons de Puy-de-Dôme (cf. Dauzat, 1976); le *rochois* ou *tunodo* (en breton) des maçons de La Roche-Derrien (Côtes d'Armor), le *lang-kouter*, des tailleurs et des couturières d'Elliant (pays Melenic); le *lugach-kouter*, des tailleurs de Plouzévet (Bays Bigouden); le *projur*, des couvreurs de Morlaix; le *langach-chon*, des ouvriers du bâtiment et des tailleurs de Pont-L'Abbé, etc. Ces derniers -à partir du *rochois*- sont des argots bretons dont J.-M. Lecoq (cf. 1984-85 et 1992) prépare un dictionnaire qui paraîtra en 1994. Il nous a donné d'autres noms de ces jargons -il connaît 25, qui étaient complètement inédits ou partiellement recueillis-, tels que: *langaj-kemener*, *langenn*, *galleg-kemener* et *kemenerien*, et le *charach* ou *gouterien*.

Ils ont été attestés vers la fin du XIX siècle ou le début du XX s. On ne les employait que dans l'exercice de la profession, avec un but notamment cryptique.

3. D'AUTRES ARGOTS

Le *loucherbem* ou *louchébèm(e)* (appelé aussi *largonji* et *largonjem*) des bouchers de la Villette (à Paris), date de la seconde moitié du XIX siècle, parce qu'il a été attesté en 1867, et qu'il a été en usage jusqu'en 1914 environ (Esnault). Il s'agit d'un code qui change la forme des mots courants au moyen d'un anagramme qui rejette la consonne initiale à la fin du mot, où l'on ajoute le suffixe *-em*. Le nom du parler n'en est qu'un exemple (cf. Lecoq, 1988; Chaudieu et al., 1951; Plénat, 1984 et 1985).

Cette déformation lexicale était utilisée par les malfaiteurs en 1821, comme l'atteste la présence de certains mots dans les écrits sur l'argot du bague de Brest du forçat Ansiaume (Guiraud, 1985: 68).

Certains vocables ainsi codés ont été adoptés par les malfaiteurs du XX^e siècle, selon Dauzat (1929: 121-2), qui déclarait que cette variété linguistique était inexistante à l'époque où il écrivait; pourtant, F. Robert L'Argenton et F. Mandelbaum Reiner ont entendu parler cet argot dans une boucherie parisienne du 13^eme arrondissement (cf. Robert L'Argenton, 1991; Mandelbaum Reiner et id., 1988).

En ce qui concerne la dénomination de ce parler, on trouve les variantes qui suivent:

- *louchersbem*, chez Richepin (1881), d'après Esnault;
- *louch'bem*, dans le langage populaire, en 1930, selon la même source, qui considère celle-ci, «une forme estropiée».

4. LES NOMS DE CERTAINS PROCÉDÉS DE CRÉATION LEXICALE ARGOTIQUE

Nous traiterons ici de la néologie qui obéit à une clé donnée qui change la forme des mots.

Il ne s'agit pas de lexiques, sauf en ce qui concerne le verlan, bien que certaines formations puissent entrer dans les dictionnaires.

4.1. Le largonji

C'est un type de formation lexicale par lequel on substitue *l* à la consonne ou au groupe consonantique initial -ou à la consonne suivante si la première est un *l* ou une voyelle: (*Olérapem*, *Opéra*)-. Cette consonne initiale sera rejetée à la fin du mot sans suffixe: (j-argon > *l-argon-ji*).

On le trouve chez Vidocq, en 1828 et en 1837 (*linspré*, prince), selon Dauzat (1929: 121) et Guiraud (1985: 68). Quelques formations se sont lexicalisées vers la fin du XIX^e siècle, et elles ont été parfois adoptées «par les malfaiteurs contemporains», comme le dira le premier linguiste (id.: 45), qui donne les exemples: «*larante*, *linve* (= quarante, vingt, cad. de «quarante» sous, de «vingt» sous)».

Ce type d'anagramme a cessé d'être créateur, et il n'en est resté que des mots, qu'on a parfois déformés (*larante* deviendra *latqué* et *laranque*) (ibid.: 122).

C'est le même procédé que le *louchébèm*, qui n'en est qu'une variante du *largonji*. Parfois, on trouve aussi d'autres finales en: *-ic*, *-iche*, *-uche*, *-du* (souvent, cette dernière n'inclut pas l'initiale): *lartomic*, marteau; *leaubiche*, beau; *lacromuche*, maquereau; *lavedu*, cave (Guiraud, id.: 68-69).

Guiraud (ibid.: 66) comme Nicéforo (1912), voient l'origine de ce "jargon" dans des argots professionnels annamites.

4.2. Le javanais

Il a été attesté en 1857 par Esnault. Selon l'auteur cité, il s'agit d'une insertion du groupe *-av-* devant chaque syllabe de mots du français courant (*pravise*, prise), du «français imagé: *gravelle*, grêle = embêtement», et même du *largonji* «*lavoutravé*, *loutré* = trou». L'étymologie proposée par ce lexicographe rattache cette déformation «au lien de *j'ai* et *j'avais*, de *ils ont* et *nous avons* ». Il ajoute que: Le rapprochement avec l'île de Java a fourni le suffixe *-nais* » (Esnault, 1965: 372; cf. Plénat, 1983).

4.3. Le cadogan

Il est attesté dès 1896. Il consiste à intercaler l'infixe *-dg-* (graphié parfois *-dgu-*) après chaque voyelle, qui est en plus redoublée: *bondguon*, bon, *beaudgueau*, beau, *jedgue t'aidguaimedgue toudguout pleindguein!* je t'aime tout plein! (Lermina et Lévêque, 1991: VII - VIII). Son étymon serait *cadogan*, nom d'une coiffure en 1866, comme le dit Esnault (1965: 102).

4.4. Le zéral

C'est une déformation du mot par la substitution de *-al* aux finales en: *-aux*, *-eaux*, *-ots*, *-os*.

Par exemple: *boyal* (pour boyaux), *crapal* (pour crapauds), *drapal* (drapeaux), *boulal* (boulots), *pianal* (pianos). On le trouve même dans des mots apocopes: *compale* ("compo"), *mécanal* ("mécanos"). On l'étend

abusivement à des noms au singulier: *pal* (peau), *Guéna!l* (Guénault) (Esnault, 1965: 64).

Il est attesté en 1894, dans le langage des étudiants de Polytechnique, où *zéral* (et ses variantes: *zaral*, *zéroul*, *zouroul*) signifient *zéro* (ibid.).

4.5. Le verlan

Le terme qui désigne ce procédé est d'origine argotique: c'est la métathèse de «(à) *l'envers* », et il est appelé ainsi par le retournement des mots qui le caractérise. Cependant, on ne peut pas tout inverser, seules certaines formations sont admises (Andreini, 1985).

Obalk et al. (1984: 406) remarquent que «chacune des parties [du terme] est traitée séparément: *chela* pour *lâche* et *oim* pour *moi* [dans *chelaoim*] » (cf. Méla, 1988 et 1991).

Ce qui était au début un code est devenu un vrai lexique: «un mot souvent codé finit par se *lexicaliser*, par se cristalliser dans sa forme secrète» (Guiraud, 1985: 71).

Même s'il existait déjà dans l'argot de la pègre au XIX siècle, -il est attesté par Guiraud (id.) dans le lexique des "Chauffeurs d'Orgères" de 1800-, ce phénomène est devenu à la mode «dès la fin des années 70», chez «les jeunes, et notamment chez les Branchés, les Babas hards et même chez les Minets qui écoutaient le chanteur Renaud» (Obalk et al., id.).

Les écoliers, les universitaires, ainsi que les jeunes des banlieues s'en servent à profusion (Bachmann et Basier, 1984). Cependant, certaines lycéennes le trouvent grossier (Schifres, 1982: 61).

Le verlan ne constitue qu'un des procédés dont se servent les langages des jeunes pour la création de mots. Le reste est formé au moyen de divers procédés qui ont été énumérés dans certains travaux, comme celui d'A. Borreil (1986: 74-83 ; cf. aussi Walter, 1984a). Ces «parles branchés», comme les nomme Denise François font souvent apparaître un «néo-verlan approximatif (ex. *koef* pour "flic") » (François-Geiger, 1991: 7).

Branché a ici le sens que lui donne Pierre Merle: «A la mode, dans le vent». Ce lexicographe dira que ce terme a été "emprunté à l'univers musicos", et puis remplacé, vers 1985 environ, par *câblé*, et vers 1986, par *codé* (Merle, 1986: 36 et 39; cf. aussi Walter, 1984b). Mais *câblé*, comme *bléca* ne se sont pas imposés dans l'usage, d'après M. Verdelhan Bourgade (1991: 65).

A. Le Breton fait des remarques sur une variante du terme étudié: «J'ai introduit le «verlen» en littérature dans le «Rififi chez les hommes», en 1954. «Verlen» avec un «e» comme «envers» et pas «verlan» avec un «a», comme ils l'écrivent tous... Le verlen, c'est nous qui l'avons créé avec Jeanot du Chapiteau, vers 1940-41, le grand Toulousain, et un tas d'autres» (Le Breton, 1985).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- * ANDREINI, L. (1985). *Le verlan. Petit dictionnaire illustré*. Paris: Henri Veyrier.
- * BACHMANN, C.; BASIER, L. (1984). "Le verlan: argot d'école ou langue des Keums?", *Mots*, n° 8, pp. 169-187.
- * BESSES, L. (1905). *Diccionario de argot o lenguaje jergal gitano, delincuente, profesional y popular*. Barcelona: Manuel Soler; reed. Univ. Cádiz, 1989.
- * BORRELL, A. (1986). «Le vocabulaire "jeune", le parler branché. Création et/ou récréation lexicale?», *Cahiers de lexicologie*, n° 48, 1, pp. 69-87.
- * CHAUDIEU, G., BONNEVILLE, A., MOREL, L. (1951). *Le langage des bouchers*. Paris: Peyronnet.
- * COLIN, J.-P.; MÉVEL, J.-P.; LECLERE, C. (1990). *Dictionnaire de l'argot*. Paris: Larousse.
- * DAUZAT, A. (1929). *Les Argots. Caractères-Évolution-Influence*. Paris: Delagrave.
- * Id. (1976). *Les argots de métiers franco-provençaux*. Genève- Paris: Slatkine Reprints Champion [réimpres. de la 1ère éd. de 1917].
- * DELVAU, A. (1866). *Dictionnaire de la langue verte, argots parisiens comparés*. Paris: Dentu.

- * ESNAULT, G. (1965). *Dictionnaire historique des argots*. Paris: Larousse.
- * FRANÇOIS-GEIGER, D. (1987). "Note de réflexion: La cohabitation des argots. Coupe synchronique", *Documents de travail du Centre d'Argotologie*, n° VI, décembre, pp. 2-3.
- * Id. (1989). "Les argots", *L'argoterie*. Paris: Sorbonnargot, pp. 23-49, [1ère éd. in Martinet, André (dir.) (1968). *Le langage*. Paris: Gallimard-La Pléiade, pp. 620-646].
- * Id. (1991). "Panorama des argots contemporains", *Langue française*, n° 90, pp. 5- 12.
- * FURETIERE, A. (1978). *Le Dictionnaire Universel*. Paris: SNL-Le Robert [1ère éd. 1690].
- * GUIRAUD, P. (1985). *L'argot*. Paris: P.U.F., [première éd. 1956].
- * HENAO, M. (coord.) (1989). "Publics spécialisés", *Reflète*, n° 31, juin, pp. 18-27.
- * HUGUET, E. (1925). *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*. Paris: Édouard Champion.
- * IMBS, P. (dir.) (1974-1991). *Trésor de la langue française*. Paris: C.N.R.S. Abrégé en T.L.F.
- * LE BRETON, A. (1985). article dans *Le Monde*, 8-9 / XII.
- * LECOQ, J.-M. (1984-85). "Résumé d'une communication concernant l'argot d'Elliant", *La Bretagne linguistique: Travaux du GRELB-CRBC*, vol. I.
- * Id. (1987). "Aperçu de l'argot brution (Prytanée militaire de La Flèche)", *Documents de travail du Centre d'Argotologie*, n° IV, Octobre, pp. 20-22.
- * Id. (1988). "Bibliographie du largonji et du loucherbem (louchébème)", *Documents de travail du Centre d'Argotologie*, n° VII, Juin.

- * Id. (1992). "Les argots bretons, langages secrets professionnels en Basse-Bretagne", *23ème Journée d'étude du G.R.E.L.B.* (7 mars), Univ. de Bretagne Occidentale, Centre de Recherche Bretonne et Celtique.
- * LERMINA, J.; LÉVEQUE, H. (1991). *Dictionnaire thématique français-argot [...]*. Paris: Les Éditions de Paris [première éd. 1897].
- * LITTRÉ, P.E. (1974-1978). *Dictionnaire de la langue française*, 4 tomes. Chicago: Encyclopaedia Britannica Inc. [1ère éd. 1866-1880].
- * MANDELBAUM REINER, F.; Robert L'Argenton, F. (1988). "Larlepem largomuche du louchébem. Parler l'argot du boucher", *Documents de travail du Centre d'Argotologie*, n° 7, pp. 48-65; et n° 8, pp. 54-72.
- * MÉLA, V. (1988). "Parler verlan: règles et usages", *Langage et société*, n° 45, sept. pp. 47-72.
- * Id. (1991). "Le verlan ou le langage du miroir", *Langages*, n° 101, mars, pp. 73-94.
- * MERLE, P. (1986). *Dictionnaire du français branché*. Paris: Seuil.
- * MOUNIN, G. (dir.) (1974). *Dictionnaire de la linguistique*. Paris: P.U.F.
- * NICÉFORO, A. (1912). *Le génie de l'argot*. Paris: Mercure de France.
- * OBALK, H.; SORAL, A.; PASCHE, A. (1984). *Les mouvements de mode expliqués aux parents*. Paris: Laffont.
- * PLÉNAT, M. (1983). «Morphologie d'un "langage secret: Le javanais" de Queneau», *Cahiers de Grammaire*, n° 6, juin, pp. 152-194.
- * Id. (1984). "Lotulénoque sur la lorphologieusique du loucherbem de layrondmuche leneauques [Notule sur la morphologie du "Toucherbem" de Raymond Queneau]", *Cahiers de Grammaire*, 8, pp. 173-202.
- * Id. (1985). "Morphologie du largonji des loucherbems", *Langages*, 78, pp. 73-122.

- * POITEVIN, M.P. (1867). *Nouveau dictionnaire universel de la langue française*. Paris: Reinwald, nouv. éd. corr.
- * ROBERT L'ARGENTON, F. (1991). "Larlepem largomuque du louchébem. Parler l'argot du boucher", *Langue française*, n° 90, mai, pp. 113- 125.
- * RODRIGUEZ GONZALEZ, F. (1989). "Lenguaje y contracultura juvenil: anatomía de una generación", *Comunicación y lenguaje juvenil*, Madrid-Alicante: Fundamentos-Instituto de Estudios "Juan-Gil Albert", pp. 135-166.
- * ROFFÉ GOMEZ, A. (1989). "Dénominations de l'argot en Espagne", *Analeccta Malacitana*, XII, 1, pp. 141-149.
- * Id. (1992). "Essai de clarification désignative et conceptuelle sur les langages spéciaux", communication présentée au *I Congreso Internacional sobre Traducción* (Barcelone, 6-10 avril). Les actes paraîtront dans les prochains numéros de *Cuaderns de Traducció e d'Interpretació* (Univ. Autònoma de Barcelona).
- * Id. (1993). "Nuevo intento de aclaración designativa y conceptual sobre los lenguajes especiales", *Actas del XI Congreso Expolingua*. Madrid, 22-25 avril (sous presse).
- * SAINÉAN, L. (1972). *L'argot ancien (1455-1850)*. Genève: Slatkine Reprints (1ère éd. 1907).
- * Id. (1973). *Les sources de l'argot ancien. Le dix-neuvième siècle (1800-1850)*, vol. I et II. Genève: Slatkine Reprints (1ère éd. 1912).
- * SCHIFRES, A. (1982). "Le jeune tel qu'on le parle", *Le Nouvel Observateur*, 4 décembre, pp. 60-62.
- * SOURDOT, M. (1991). "Argot, jargon, jargot", *Langue française*, n° 90, mai, pp. 13-27.
- * VERDELHAN-BOURGADE, M. (1991). "Procédés sémantiques et lexicaux en français branché", *Langue française*, n° 90, pp. 65-79.

* WALTER, H. (1984a). "L'innovation lexicale chez les jeunes Parisiens", *La linguistique*, vol. 20, fasc. 2, pp. 69-84.

* Id. (1984b). "Lexique", in OBALK, H. et alii *Les mouvements de mode...*, o. c., pp. 366-398.